TCHAD — MONITORING DES MOUVEMENTS MIXTES

RAPPORT SEMESTRIEL

JANVIER – JUIN 2026

Contacts

Antony Abogi : *Deputy Representative, N'Djamena, abogi@unhcr.org*

Houda Chalchoul : *Senior Protection Officer, N'Djamena, chalchou@unhcr.org*

Safi Ilunga : *Senior Protection Officer, Abéché, ilungal@unhcr.org*

Adam Terri : *Protection Associate, N'Djamena, moussat@unhcr.org*

Armand N'dri : *Associate Info. Management Officer, N'Djamena, ndri@unhcr.org*

Sommaire

1. Contexte 4
2. Analyse des données (mouvements mixtes) 5
2.1 Profil des personnes en mouvement 5
2.2 Routes migratoires et destinations 6
2.3 Risques encourus pendant le voyage 6
3. Analyse des mouvements secondaires des réfugiés 7
4. Réponses opérationnelles 8
4.1 Sensibilisation 8
4.2 Référencement 8
4.3 Réadmission 8
5. Conclusion et recommandations 9
Recommandations prioritaires 9

Tendances clés

1767 personnes interrogées, dont 98,3% de migrants, confirmant la prédominance des mouvements à caractère migratoire.

- ⇒ Un profil largement masculin et adulte : 90,9% d'hommes et 97,6% de personnes âgées de 18 à 59 ans.
- ⇒ Le Tchad constitue le principal pays de provenance (79,9%) des personnes interrogées et demeure un espace stratégique de transit.
- ⇒ La Libye domine largement les destinations (80,2%), confirmant l'importance du corridor méditerranéen (81,8%).
- ⇒ Malgré 86,3% de personnes ne signalant aucune difficulté, les vols (9,5%) et les mauvais traitements (2,6%) constituent les principaux risques rapportés.
- ⇒ Sensibilisation, référencement et réadmission demeurent des composantes essentielles de la réponse pour prévenir les risques et répondre aux besoins de protection.

Sources de données	
	CLEAP: Comité Local d'Etude, d'Exécution, d'Evaluation, et d'Accompagnement de projets
	CRT: Croix Rouge du Tchad
	UNHCR: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

1. Contexte

Le premier semestre 2026 s'inscrit dans un environnement régional marqué par la poursuite du conflit au Soudan, l'instabilité persistante en Libye et dans plusieurs pays du Sahel, ainsi que par des contraintes socio-économiques qui continuent d'influencer les décisions de mobilité. Ces dynamiques alimentent des mouvements complexes associant migration économique, transit, déplacements forcés, retours vers le pays d'origine et **mouvements secondaires de réfugiés**, ces derniers étant particulièrement influencés par l'évolution de la crise soudanaise.

En raison de sa position au carrefour de l'Afrique centrale, du Sahel et de l'Afrique du Nord, le Tchad occupe une place stratégique dans ces dynamiques. Il constitue simultanément un pays d'origine, de transit, d'accueil, de retour et un espace de réorientation des parcours migratoires et des mouvements secondaires de réfugiés. Les axes traversant le nord du pays demeurent particulièrement empruntés par les personnes souhaitant rejoindre la Libye et, pour certaines, poursuivre leur parcours vers la Méditerranée, tandis que les mouvements secondaires témoignent de la mobilité continue des réfugiés au sein de la région.

Dans ce contexte, le monitoring des mouvements mixtes permet de mieux documenter les profils des personnes en mouvement, leurs trajectoires, leurs destinations, les risques de protection auxquels elles sont exposées, ainsi que les dynamiques de mobilité secondaire des réfugiés.

Les résultats présentés dans ce rapport reposent sur les données collectées auprès de 1 767 personnes interrogées dans le cadre du monitoring des mouvements mixtes, complétées par l'analyse de 1 932 réfugiés enregistrés dans le cadre du suivi des mouvements secondaires [1]entre janvier 2023 et juin 2026, dont 228 au cours du premier semestre 2026.
Ces résultats offrent une photographie des dynamiques des mouvements mixtes et des mouvements secondaires des réfugiés, sans constituer une estimation exhaustive des mouvements dans la région.

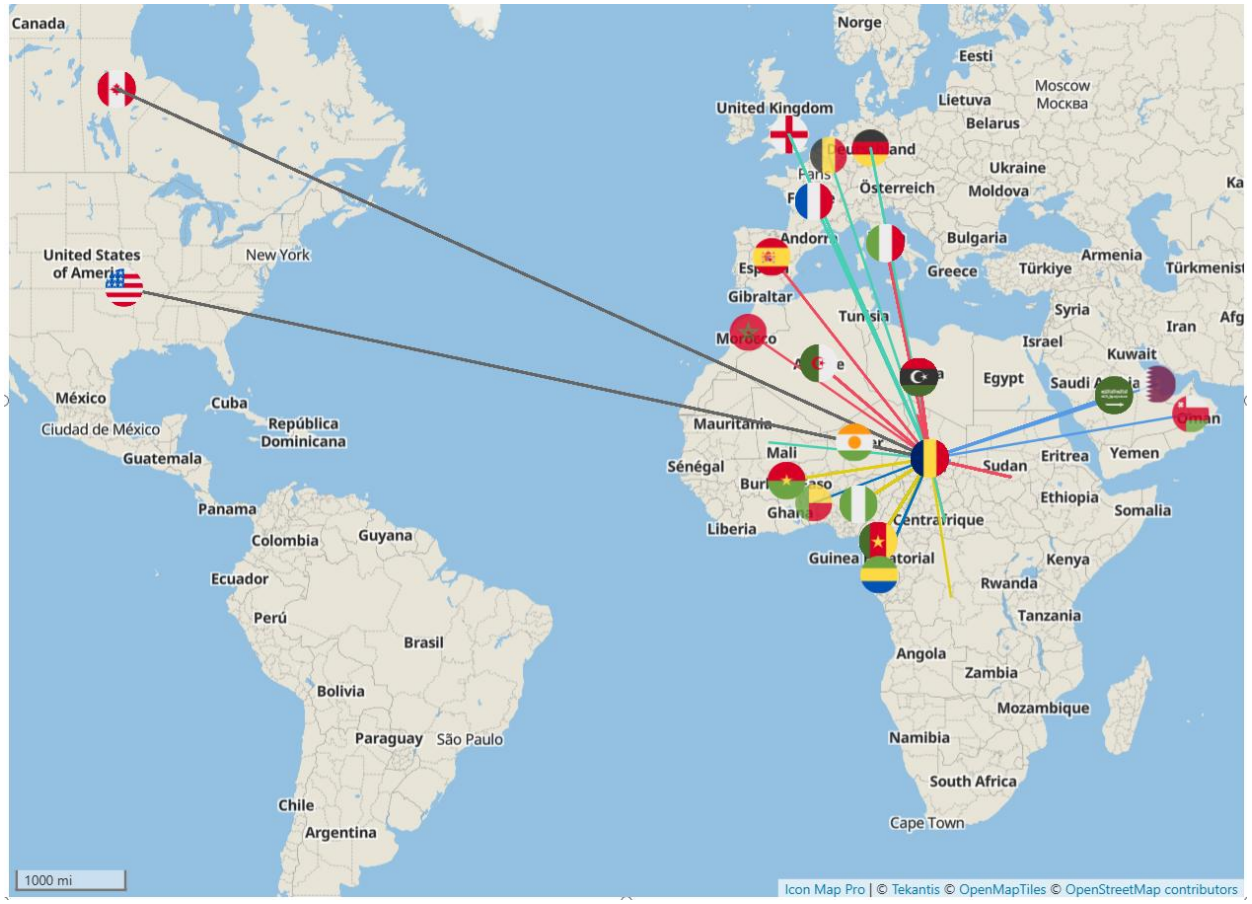

[1] *Les mouvements secondaires des réfugiés désignent les déplacements effectués par des réfugiés au-delà de leur premier pays d'asile.*

2. Analyse des données (mouvements mixtes)

2.1 Profil des personnes en mouvement

Les données mettent en évidence un profil relativement homogène. Les migrants représentent 98,3% des personnes interrogées, contre 1,4% de potentiels demandeurs d'asile et 0,3% de réfugiés (5). Les mouvements documentés relèvent ainsi très majoritairement de dynamiques migratoires, même si la présence de personnes susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale confirme le caractère mixte des flux et l'importance de maintenir des mécanismes permettant leur identification et leur orientation

Figure 1. Répartition par statut

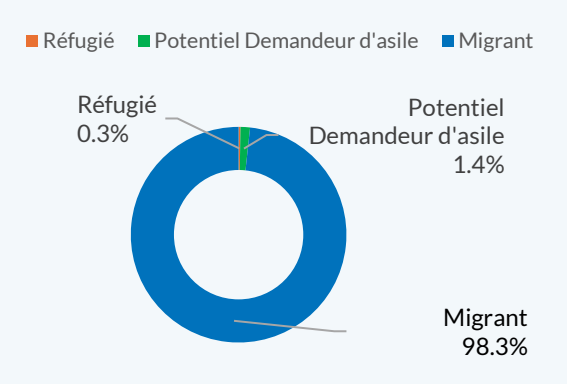

Bien que les réfugiés ne représentent que **0,3% des personnes interrogées**, cette faible proportion s'explique par la **couverture encore limitée du monitoring**, étendue à certaines routes migratoires et sites, seulement à partir de **juin 2026**. Parmi les réfugiés interrogés, les départs des sites sont principalement motivés par le **regroupement familial (39%)** et l'**insécurité dans le site (30%)**. L'accès limité aux services de base, la recherche de meilleures conditions de vie et le manque d'opportunités économiques représentent chacun **10%**.

> Compte tenu du faible effectif concerné, ces résultats doivent être interprétés avec prudence, mais mettent principalement en évidence le poids des liens familiaux et des préoccupations sécuritaires dans les mobilités secondaires observées.

Figure 2. Raisons de départ des sites (population réfugiée)

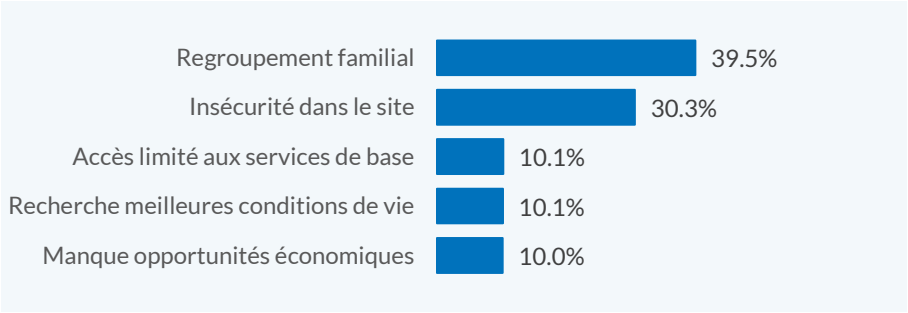

90,9% des personnes interrogées sont des hommes, contre 9,1% de femmes. Par ailleurs, 97,6% sont âgées de 18 à 59 ans. Cette concentration sur une population adulte en âge de travailler traduit une forte dimension économique des mobilités observées et une recherche d'opportunités de revenus ou d'emploi hors des zones de départ.

Figure 3. Répartition par tranche d'âge et sexe

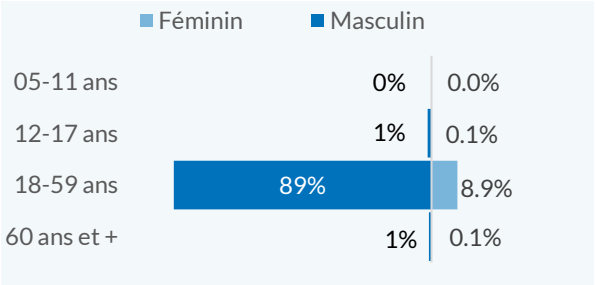

Cette lecture est également éclairée par le niveau d'éducation. 62,4% des personnes interrogées déclarent avoir bénéficié d'une éducation informelle et 37,4% d'une éducation formelle, tandis que la proportion sans instruction reste marginale. Les mouvements observés concernent donc une population disposant d'un certain capital de connaissances, mais évoluant dans un environnement où les possibilités d'insertion économique peuvent rester insuffisantes.

Enfin, 79,9% des personnes interrogées proviennent du Tchad, loin devant le Cameroun (8,1%), le Nigéria (5,9%) et le Soudan (5,0%). Cette prédominance met en évidence le poids des mobilités initiées depuis le territoire tchadien, tout en confirmant que le pays est également traversé par des flux en provenance des États voisins.

2.2 Routes migratoires et destinations

Les trajectoires observées sont fortement concentrées vers l'Afrique du Nord. La Libye constitue la destination déclarée par 80,2% des personnes interrogées, soit environ quatre personnes sur cinq. Parallèlement, le corridor méditerranéen concentre 81,8% des mouvements documentés.

Figure 4. Principales destinations déclarées

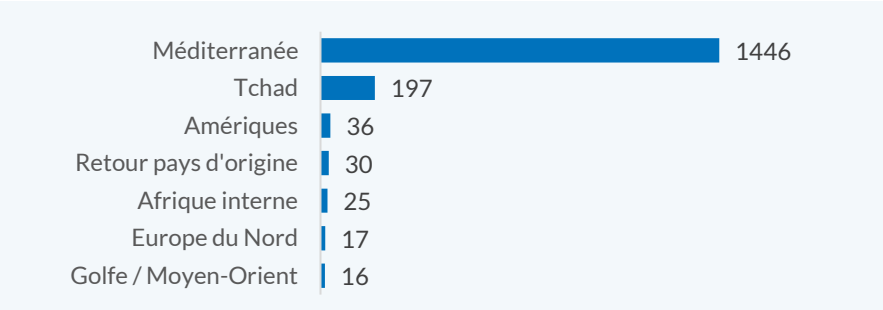

Cette forte concentration confirme la place centrale de l'axe Tchad–Libye dans les dynamiques migratoires observées. La Libye continue d'exercer une forte attractivité, notamment en raison des opportunités économiques perçues, de l'existence de réseaux migratoires déjà établis et, pour une partie des personnes, de sa position comme étape potentielle vers l'Europe.

Le Tchad représente également 11,1% des destinations déclarées, traduisant l'existence de mouvements de retour, de mobilité interne ou de réorientation des parcours. Les autres destinations restent nettement minoritaires.

La persistance de la route libyenne est particulièrement importante du point de vue de la protection. Elle montre que la connaissance des risques ne suffit pas nécessairement à modifier les stratégies migratoires lorsque les facteurs économiques et les perspectives attendues dans les zones de destination restent déterminants. Les actions de prévention doivent donc associer l'information sur les risques à des informations concrètes sur les mécanismes de protection, les services disponibles et, lorsque cela est possible, les alternatives à la migration irrégulière.

2.3 Risques encourus pendant le voyage

La majorité des personnes interrogées (86,3%) déclare n'avoir rencontré aucune difficulté au cours du voyage. Ce résultat doit néanmoins être interprété avec prudence. L'entretien peut intervenir avant l'achèvement du parcours et certaines personnes peuvent ne pas avoir encore emprunté les corridors les plus risqués de leur itinéraire. Certains incidents sensibles peuvent également être sous-déclarés.

Figure 5. Difficultés rencontrées pendant le voyage

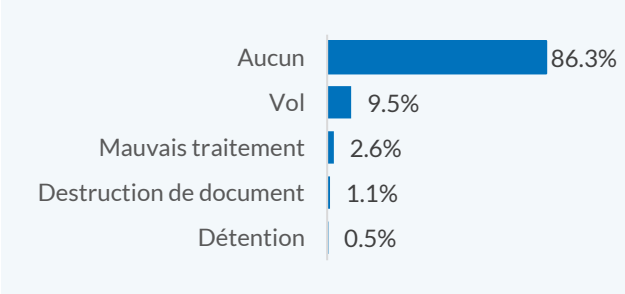

Parmi les difficultés rapportées, les vols constituent le principal incident (9,5%), suivis des mauvais traitements (2,6%), de la destruction ou perte de documents (1,1%) et des détentions (0,5%).

Au-delà de leur fréquence, ces incidents peuvent avoir des conséquences importantes sur la poursuite du voyage. La perte de ressources ou de documents peut notamment accroître la dépendance envers des tiers, limiter l'accès aux services ou placer les personnes dans une situation administrative plus précaire. Les mauvais traitements et les détentions signalent également la persistance de risques d'atteinte à l'intégrité physique et aux droits des personnes en mouvement.

> La prévention doit donc rester ciblée sur les principaux axes de transit, tout en renforçant l'identification rapide et le référencement des personnes confrontées à des incidents de protection.

3. Analyse des mouvements secondaires des réfugiés

Entre janvier 2023 et juin 2026, 1 932 mouvements ont été enregistrés, dont 97,8 % correspondent à des mouvements secondaires et 2,**2 % à des retours**. Les réfugiés soudanais représentent près de sept cas sur dix (1 344 ; 69,6 %), confirmant que la crise au Soudan demeure le principal moteur des mouvements secondaires observés dans la région.

Les principaux pays de provenance sont le Soudan (611 cas), le Cameroun (390), le Soudan du Sud (157) et la Libye (132), mettant en évidence l'importance des mouvements transfrontaliers dans la région. Les enregistrements ont atteint un pic en 2024 (802 cas), avant de diminuer en 2025 (111), une évolution qui devra être interprétée au regard de la période couverte et des activités de suivi.

Au Au cours du premier semestre 2026, **228 situations de mouvements secondaires de réfugiés** ayant déclaré le Tchad comme destination ont été enregistrées, dont **227 (99,6 %)** correspondaient à des **mouvements secondaires** et **un cas de retour**. Les **réfugiés soudanais** demeurent de loin le principal groupe concerné (**181 cas ; 79,4 %**), confirmant que la crise au Soudan continue d'alimenter les mouvements secondaires vers le Tchad. **Cette prédominance n'implique toutefois pas que les personnes proviennent directement du Soudan : nombre d'entre elles transitent ou séjournent dans un pays tiers avant de poursuivre leur déplacement.** Ainsi, les principaux **pays de provenance** sont le **Soudan du Sud (64 cas)**, la **Libye (36)**, l'**Ouganda (24)**, l'**Égypte (22)** et le **Soudan (15)**, illustrant la diversité des trajectoires empruntées par les réfugiés avant leur arrivée au Tchad.

Figure 6. Cartographie des mouvements secondaires

4. Réponses opérationnelles

4.1 Sensibilisation

La sensibilisation constitue l'un des principaux leviers de prévention dans le cadre du monitoring des mouvements mixtes. Elle permet d'informer les personnes sur les risques liés aux routes migratoires, le trafic illicite des migrants et la traite des personnes, leurs droits ainsi que les services et mécanismes de protection disponibles.

De janvier à juin 2026, environ 34 500 personnes ont été sensibilisées sur les risques liés à la migration irrégulière à travers le partenaire CLEAP.
Des diffusions d'un film court métrage ont été régulièrement conduites auprès de 3 principales Agences de voyage, à travers des écrans des bus qui desservent les villes de N'Djamena-Abéché et N'Djamena-Moundou-Sarh.

4.2 Référencement

Le référencement répond principalement aux besoins essentiels immédiats, avec 82,8% des orientations vers des services d'accueil (hébergement, alimentation et vêtements). Les besoins de protection spécialisée concernent notamment la prise en charge des victimes de traite (6,6%) et les soins médicaux immédiats (5,5%). Les orientations vers la demande d'asile (2,8%), la réunification familiale (1,7%) et les services spécifiques à l'enfance ou aux urgences restent minoritaires.

Ces résultats soulignent la nécessité de maintenir un dispositif combinant assistance de première nécessité et référencement vers des services de protection spécialisés.

Figure 7. Répartition des orientations par type de service

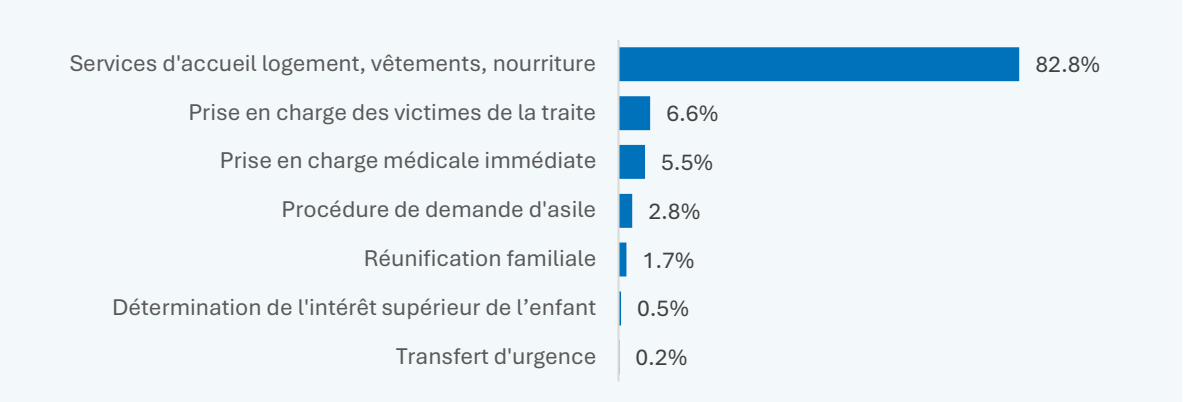

4.3 Réadmission

Les mécanismes de réadmission participent à l'accompagnement des personnes retournant au Tchad, dans leur communauté d'origine à la suite d'une interruption ou d'un changement de leur projet migratoire.

Une famille réfugiée d'origine soudanaise a été réadmise en février 2026 au Tchad, son premier pays d'asile après plusieurs années vécues au Niger grâce à la coopération entre l'OIM, le HCR et les autorités respectives du Niger et du Tchad. Il s'agit du cas d'une femme réfugiée du camp de Farchana et de ses quatre enfants.

5. Conclusion et recommandations

Au premier semestre 2026, les mouvements mixtes observés au Tchad restent principalement portés par des hommes adultes et fortement orientés vers la Libye (80,2 %), confirmant la prédominance du corridor méditerranéen (81,8 %). Malgré une majorité de personnes ne signalant aucune difficulté, les vols, mauvais traitements, pertes de documents et détentions témoignent de risques de protection persistants le long des routes migratoires.

Ces tendances soulignent la nécessité de maintenir une approche combinant monitoring, prévention et réponse de protection, en renforçant le suivi des principaux corridors, la sensibilisation, le référencement des personnes vulnérables et l'articulation entre réadmission et réintégration. Le suivi au second semestre permettra d'apprécier l'évolution des routes migratoires, des profils et des risques de protection.

Toutefois, les contraintes liées aux ressources disponibles continuent de limiter la couverture géographique du dispositif de monitoring, ce qui peut affecter la représentativité des tendances observées.

Recommandations prioritaires

- Renforcer et étendre la couverture du monitoring en mobilisant les ressources nécessaires au déploiement de relais communautaires et de moniteurs le long des principaux corridors migratoires, en particulier sur l'axe Tchad–Libye et aux principaux points d'entrée, de transit et de sortie ;
- Renforcer l'identification précoce et le référencement des personnes exposées à des incidents de protection (vol, mauvais traitement, détention) ;
- Documenter systématiquement le volume et les thématiques des activités de sensibilisation pour objectiver leur portée ;
- Consolider le suivi quantitatif des cas de réadmission afin d'évaluer l'articulation avec les mécanismes de réintégration.
- Renforcer les actions de prévention le long des principales routes, sous le leadership des autorités compétentes, afin de réduire les risques liés aux mouvements irréguliers et secondaires, au trafic illicite et à la traite des personnes, tout en améliorant l'identification et l'orientation des personnes ayant des besoins de protection.